

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE**

Séance extraordinaire du 12 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 12 décembre 2017 à 19h30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5
M. Bruno Boily, conseiller # 6

Absence : M. Bernard Girard, conseiller #2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION CM2017-216

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant et d'attester de la conformité de l'avis de convocation :

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des prévisions budgétaires 2018
4. Période de questions concernant les prévisions budgétaires 2018.
5. Levée de l'assemblée

3. ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉRAIRES 2018

RÉSOLUTION CM2017-217

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte- Monique doit accepter des prévisions budgétaires pour l'année 2017 conformément aux articles 954 et suivants du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE une présentation a été faite à cette séance d'un résumé des prévisions budgétaires 2017;

<u>REVENUS</u>	BUDGET 2017	BUDGET 2018
TAXES MUNICIPALES		
taxe foncière	524 000 \$	556 000 \$
eau	149 500 \$	151 000 \$
égouts	53 000 \$	53 300 \$
ordures	104 000 \$	106 000 \$
déneigement	7 700 \$	8 000 \$
boues de fosses septiques centrale 911	11 500 \$ 5 000 \$	11 600 \$ 5 000 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	854 700 \$	890 900 \$
compensations tenant lieu de taxes	1 102 402 \$	1 148 749 \$
services rendus	94 339 \$	59 511 \$
permis, imposition de droits et intérêts	33 655 \$	29 500 \$
transferts des gouvernements	152 603 \$	638 797 \$
TOTAL DES REVENUS	2 237 699 \$	2 767 457 \$
<u>DÉPENSES</u>	BUDGET 2017	BUDGET 2018
administration générale	408 814 \$	423 063 \$
sécurité publique	185 999 \$	189 345 \$
transport	458 120 \$	518 655 \$
hygiène du milieu	249 626 \$	234 431 \$
santé et bien-être	10 000 \$	6 255 \$
urbanisme et développement économique	100 534 \$	171 835 \$
loisirs et culture	154 626 \$	141 956 \$
frais de financement	110 088 \$	106 017 \$
remboursement de capital et affectations	559 892 \$	975 900 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 237 699 \$	2 767 457 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>0 \$</u>	<u>(0 \$)</u>

Il est proposé par M. Bruno Boily, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'accepter, séance tenante, les prévisions budgétaires 2018 telles que résumées précédemment.

Il est en outre résolu que le préambule et les prévisions budgétaires 2018 détaillées fassent partie intégrante de la présente résolution.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Aucune question n'est posée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CM2017-218

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée. Il est 19h 45.

Mario Desliens,
maire

Mathieu Lapointe,
directeur général